



Recyclage des piles: l'essentiel en bref

<p>Qu'est-ce qu'INOBAT?</p>	<p>INOBAT est l'acronyme de «Interessenorganisation Batterieentsorgung»: Organisation d'intérêt pour l'élimination des piles. Pour le compte de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), INOBAT s'occupe de la gestion de la taxe d'élimination anticipée (TEA) et finance avec celle-ci la collecte, le transport et le recyclage des piles usagées, ainsi que les mesures publicitaires et d'information s'adressant aux commerces et à la population. INOBAT réunit quelque 120 entreprises associées dans les secteurs de la production, de l'importation et du commerce.</p>
<p>Quel est l'objectif d'INOBAT?</p>	<p>L'objectif d'INOBAT est de porter le taux de collecte des piles usagées, actuellement de 62.1% (31.12.2005), à 80%, taux préconisé par l'OFEV.</p>
<p>Le cadre légal</p>	<p>Sur le plan légal, les piles sont considérées comme des déchets spéciaux. Le traitement des piles et des accumulateurs usagés est réglementé en Suisse par l'annexe 2.15 de l'ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques. En tant que consommateurs, nous sommes donc tenus de rapporter toute pile et tout accumulateur usagés dans un point de collecte. Parallèlement, tous les points de vente sont tenus de les reprendre gratuitement.</p>
<p>Taxe d'élimination anticipée (TEA)</p>	<p>La collecte, le transport et le recyclage des piles usagées sont financés par une taxe d'élimination anticipée (TEA) incluse dans le prix de vente de toute batterie et de tout accumulateur. Le montant de cette taxe par unité de poids est fixé par le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication.</p> <p>Le 1.1.2004, la TEA a été abaissée de CHF 4.80 à CHF 3.20 par kilo. Pour les piles rondes les plus couramment achetées – la pile habituelle de 5cm de haut et 15mm de large – elle se monte désormais à 10 centimes par pièce. Les taxes ainsi collectées sont remises à INOBAT, organisme chargé d'éliminer les piles dans le respect de la législation sur l'environnement et d'accroître le taux de collecte.</p>
<p>Consommation des piles en Suisse</p>	<p>Près de 3'800 tonnes de piles sont vendues chaque année en Suisse. Ce chiffre reste quasi constant depuis des années.</p> <p>Il existe des piles de tailles, de formes et de compositions les plus variées, le facteur déterminant étant son utilisation, c'est-à-dire la consommation d'énergie de l'appareil à alimenter. La plupart du temps, les piles se présentent sous la forme cylindrique classique ou encore sous forme de boutons. La plupart d'entre elles sont des piles au manganèse alcalin ou au zinc-carbone, qui ne contiennent plus de métaux lourds polluants.</p>

<p>Pourquoi les piles ne doivent-elles pas être jetées à la poubelle?</p>	<p>Les piles et les accumulateurs usagés contiennent un taux élevé de matériaux valorisables. En permettant qu'ils soient récupérés grâce au processus de recyclage, au lieu de finir à la poubelle, nous contribuons à la conservation de ressources essentielles. Parallèlement, cette valorisation évite que certains métaux lourds toxiques, tels que le cadmium ou le plomb, aboutissent dans l'environnement.</p>
<p>Où peut-on rapporter les piles?</p>	<p>Beaucoup l'ignorent: la Suisse a instauré l'obligation de reprise des piles et des accumulateurs. Tout commerce vendant des piles et des accumulateurs est légalement tenu de les reprendre gratuitement après usage. En Suisse, cela concerne près de 12'000 points de vente: commerces de détail, grands magasins, commerces spécialisés en électronique, photographie ou communication mobile, kiosques, stations-service, offices de poste etc.</p> <p>Pour ce faire, INOBAT met l'infrastructure nécessaire à l'entière disposition des commerces. Cela comprend les containers d'élimination, le matériel d'information et le transport gratuit jusqu'à l'usine de recyclage. Le financement est assuré par la TEA.</p>
<p>Où les piles sont-elles éliminées en Suisse?</p>	<p>Afin que l'élimination soit effectuée sous contrôle et conformément à la loi, les piles et les accumulateurs sont traités presque sans exception en Suisse. C'est l'usine de recyclage de Wimmis, Batrec SA, qui, par un processus comprenant plusieurs étapes et recourant aux techniques les plus avancées, se charge du démontage mécanique et du traitement des composants chimiques. Parmi les principaux composants récupérés figurent les ferromanganèses et le zinc. Quant aux pièces en plastique, elles sont éliminées au cours du processus avec l'exploitation simultanée de leur potentiel énergétique.</p>
<p>Informations complémentaires</p>	<p>INOBAT Max Zulliger, Directeur Belpstrasse 23, 3001 Berne Tél. 031 380 79 61 E-mail inobat@awo.ch www.inobat.ch</p> <p>OFEV Hansjörg Buser 3003 Berne Tél. 031 324 94 13 Mail hansjoerg.buser@bafu.admin.ch</p>